

Sens et enjeux de la pratique en éducation musicale

Une place centrale et spécifique

En éducation musicale, comme dans tout champ artistique, la pratique occupe une place fondamentale. Production d'élève, production d'artiste, pratique individuelle, pratique collective : autant de confrontations et d'interactions qui favorisent la construction progressive d'une expérience sensible et esthétique.

Si tout apprentissage gagne à s'appuyer sur une dimension d'expérimentation et de réalisation pratique, l'éducation musicale ne peut en aucun cas se concevoir sans mettre les élèves en situation de produire du sonore. C'est en vivant le geste musical dans ses diverses déclinaisons que l'enfant s'empare des spécificités de ce langage artistique et apprend peu à peu à maîtriser sa production au service d'une intention expressive.

Outre sa valeur spécifique au regard des enjeux d'expression sensible, la part de pratique mise en œuvre dans les démarches d'éducation musicale revêt une importance particulière. En effet, elle permet aux élèves d'approcher de façon concrète la réalité du fait sonore, par essence palpable.

Document disponible
en PDF
[«Une éducation
de la sensibilité
par la sensibilité»](#)



Parce qu'ils sollicitent l'implication active et la créativité de chacun, les temps de pratique musicale constituent des occasions privilégiées d'appel à la sensibilité, à l'imaginaire, à la pensée divergente [une éducation de la sensibilité par la sensibilité EM]. Accordant toute sa place à la diversité des expressions, ils favorisent l'émergence et la prise en compte de propositions singulières qui s'inscrivent dans une démarche collective dès lors enrichie.

En éducation musicale, la pratique convoque de façon privilégiée certaines des aptitudes répertoriées par Howard Gardner dans sa théorie des *Intelligences multiples* : à l'évidence, l'intelligence musicale-rythmique, mais aussi l'intelligence corporelle-kinesthésique ainsi que les intelligences intrapersonnelle et interpersonnelle (cf. [La pédagogie au prisme des Intelligences multiples](#)). Sans entrer dans une logique caricaturale de cloisonnement – les diverses capacités cognitives étant au contraire en constante corrélation – on notera que leur sollicitation systématique lors des différents temps de pratique organisés au sein de la classe contribue à un développement cognitif équilibré de l'élève, dans la diversité de ses aptitudes, de sa sensibilité et de ses avancées.

La pratique au cœur de l'articulation des compétences

Toujours envisagée dans une approche sensible, la pratique musicale convoque la voix, le geste, l'écoute. Elle occupe une place incontournable en participant constamment à l'articulation des champs de la perception et de la production. Si certaines activités visent plus immédiatement le développement des compétences de perception, et d'autres celles de production, l'interaction par la pratique est au cœur des démarches d'apprentissage.

Ainsi, par exemple, tout apprentissage vocal – d'une comptine, d'un chant – nécessite de la part de l'élève l'exercice d'une écoute attentive, tant du modèle donné par l'enseignant que de la restitution individuelle ou de la restitution collective. De même, les jeux d'exploration sonore supposent d'apprendre à s'écouter et à écouter parallèlement les autres. À l'inverse, mobiliser la voix ou le geste pour s'approprier un fragment mélodique ou rythmique caractéristique d'un extrait musical permet assurément de nourrir la pratique d'écoute.

Document disponible
en PDF
«[La dynamique des compétences en éducation musicale aux cycles 2 et 3](#)»



Par la pratique, l'enfant s'implique dans l'exploration du monde sonore, affine son écoute, nourrit sa sensibilité, se confronte à celle des autres, développe ses capacités expressives, construit des repères, s'engage dans la production collective, crée en réorganisant les idées musicales préalablement expérimentées, exerce sa curiosité et sa réflexion. Ainsi, au regard des multiples interactions en jeu, accompagner l'élève dans l'approche pratique des réalités sonores impose de croiser en permanence les quatre compétences qui structurent les programmes des cycles 2 et 3 [La dynamique des compétences en éducation musicale aux cycles 2 et 3]. Les démarches pédagogiques mises en œuvre devront en tenir compte : « *Les différentes compétences sont mobilisées et travaillées de concert* ».

Des repères pour la pratique

Pour une mise en œuvre efficace des pratiques musicales, l'enseignant(e) sera attentif à quelques principes fondamentaux :

- la diversité des pratiques à investir en éducation musicale (chant, jeux vocaux, jeux rythmiques, manipulation de corps sonores ou de petites percussions, écoute, mise en mouvement, etc.), qui, toutes, mobilisent pleinement le corps [Place du corps en éducation musicale] ;
- la place prépondérante de la pratique vocale dans le champ de la production : « *La voix tient un rôle central dans les pratiques musicales de la classe. Vecteur le plus immédiat pour faire de la musique, elle est particulièrement appropriée aux travaux de production et d'interprétation dans un cadre collectif en milieu scolaire* »² ;
- la recherche constante de précision et d'expressivité qui doit guider tout geste musical, qu'il soit vocal ou instrumental, et permettre la transmission d'une intention ;
- la régularité des pratiques, seule garante d'une solide construction des compétences spécifiques : « *La voix, l'écoute et la mémoire se développent par des sollicitations régulières dans des situations et sur des objets variés* »³.

Document disponible
en PDF
«[Place du corps en éducation musicale](#)»



Retrouvez Éduscol sur



1. Éducation musicale, cycle 3, *BOEN* spécial n° 11 du 26 novembre 2015.

2. *Ibid.*, cycle 2.

3. *Ibid.*

Pratique et construction de la réflexion

« Par leur intégration au sein de la classe, ils [les enseignements artistiques] instaurent une relation spécifique au savoir, liée à l'articulation constante entre pratique et réflexion⁴. »

Le plaisir de faire de la musique est un puissant facteur de motivation. Dans un premier temps, la pratique investit ainsi le champ des émotions, des sensations, du ressenti. Il importe d'accompagner l'élève dans une démarche qui, toujours reliée à l'action musicale, l'invite à se questionner et à verbaliser. Il s'agit de chercher les mots pour exprimer les émotions, qualifier les actions, préciser l'intention, formuler des choix. L'élève acquiert ainsi progressivement un vocabulaire adapté.

Par exemple, lors d'un jeu avec des objets sonores, inviter les élèves à sélectionner les sons qui leur paraissent les plus intéressants les amènera à s'interroger sur leurs particularités sonores (dynamique, résonance, grain, etc.), sur l'incidence du matériau et du geste musical. Les uns tirent parti des trouvailles des autres, certains cherchent de nouveaux effets sonores. Des éléments de lexique et des savoir-faire sont progressivement intégrés et disponibles pour une mobilisation ultérieure.

Partant de la pratique et y revenant constamment pour l'enrichir des savoirs et des habiletés acquis, l'élève apprend à évoluer entre subjectivité et objectivité, à exercer sa réflexion sur le fait sonore, à développer in fine une pratique musicale à la fois sensible et réfléchie.

Ce constant aller et retour entre l'expérience vécue et la réflexion sur celle-ci s'inscrit dans une progressivité qui prend en compte la maturité des élèves :

« Au cycle 2, on ne cesse d'articuler le concret et l'abstrait... Le lien entre familiarisation pratique et élaboration conceptuelle est toujours à construire et reconstruire, dans les deux sens⁵. »

«... le cycle 3 marque le passage d'activités servant principalement des objectifs d'expression, à l'investigation progressive par l'élève, à travers une pratique réelle, des moyens, des techniques et des démarches de la création artistique. Les élèves apprennent à maîtriser les codes des langages artistiques étudiés et développent ainsi une capacité accrue d'attention et de sensibilité aux productions⁶. »

Retrouvez Éduscol sur



4. *Ibid.*, cycle 2, préambule de présentation des enseignements artistiques.

5. *Ibid.*, spécificités du cycle 2.

6. *Ibid.*, spécificités du cycle 3.

Pratique et construction de la culture

La mise en œuvre du programme d'éducation musicale apporte aux élèves des cycles 2 et 3 des occasions régulières et diversifiées de pratique (écoute, interprétation, exploration, création) qui concourent à installer des premiers repères relatifs à la musique, aux arts, à la culture.

Adossée à la pratique, la rencontre avec les œuvres prend sens en se nourrissant de connaissances expérimentées. Inversement, la pratique s'enrichit de nouvelles références. Ce sont bien les interactions constantes entre écouter et s'exprimer, entre percevoir et produire qui posent les premiers jalons de la culture dont se dote progressivement l'élève.

Pour favoriser ces interactions formatrices, les répertoires chantés et les répertoires écoutés sont à considérer le plus souvent possible dans une perspective commune. L'élève pourra ainsi mettre en relation les éléments saillants repérés dans un extrait musical écouté avec ceux d'un chant interprété – qu'ils relèvent des techniques, des langages, des contextes – dans une approche qui s'appuie sur la comparaison pour construire des repères et des significations.

L'articulation entre pratique et culture ne peut que s'enrichir des multiples opportunités offertes par les croisements entre enseignements (chanter en langue étrangère, écouter une musique en lien avec l'enseignement de l'histoire ou de la géographie, ou à l'occasion de la lecture d'une poésie, d'un conte, etc.), par l'enseignement partagé de l'histoire des arts, ou encore par les projets organisés dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle. L'élève enrichit ainsi peu à peu son réseau d'expériences personnelles et de références culturelles.

Retrouvez Éduscol sur

